

# FONDS d'INVESTISSEMENT CLIMATIQUES

15 décembre 2016

---

Résumé des coprésidents  
Réunion du Sous-comité du  
Programme de valorisation à grande échelle des énergies renouvelables  
dans les pays à faible revenu (SREP)  
Washington, DC

6 décembre 2016

Président

M. Frank van der Vleuten (Pays-Bas)

## **POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

1. En l'absence de M. Erastus Wahome<sup>1</sup>, coprésident (Kenya), la réunion du Sous-comité du PPCR est ouverte par M. Frank van der Vleuten, coprésident (Pays-Bas). M. van der Vleuten préside le reste de la réunion.

## **POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

2. Les membres du Sous-comité du SREP adoptent l'ordre du jour provisoire distribué sous la cote SREP/SC.16/1/Rev.1.

## **POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR. RAPPORT D'ACTIVITÉ ET RAPPORT SUR LES RÉSULTATS DU SREP**

3. Ayant examiné le document SREP/SC.16/3, intitulé *Rapport sur les activités et les résultats du SREP*, le Sous-comité du SREP se félicite des progrès accomplis dans le cadre des activités du SREP dans les pays pilotes.

4. Le Sous-comité apprécie l'analyse effectuée par l'Unité administrative des CIF, en collaboration avec les BMD, sur les réalisations et les résultats, la disponibilité des ressources, l'examen de la réserve de projets et les rapports sur l'évolution du portefeuille. Le Sous-comité se félicite des résultats obtenus jusqu'à présent et encourage les BMD à continuer de fournir des informations sur les résultats attendus et réels du SREP.

5. Le Sous-comité exprime toutefois des inquiétudes concernant les retards dans la soumission des projets pour approbation et les décaissements connexes. Il encourage les BMD et les pays pilotes du SREP à prendre toutes les mesures possibles pour accélérer l'élaboration et la mise en œuvre des projets et le décaissement des fonds, ainsi que pour faire des projections des futures soumissions de projets, en tenant compte des progrès réalisés dans le passé. Le Sous-comité attend avec intérêt les résultats de l'analyse en cours effectuée par l'Unité administrative des CIF afin de mieux mesurer l'efficacité de la mise en œuvre des investissements dans l'action climatique financés par les CIF.

6. Le Sous-comité note que le SREP ne dispose pas de ressources suffisantes pour financer tous les plans d'investissement des nouveaux pays pilotes et encourage l'Unité administrative des CIF et les BMD à gérer les attentes concernant la disponibilité future des ressources. Le Sous-comité invite les pays contributeurs en mesure de le faire à verser des contributions supplémentaires au SREP et invite les pays pilotes du SREP, en coopération avec les BMD, à concevoir et/ou adapter les plans et projets d'investissement de manière à permettre l'accès à d'autres canaux de financement, en particulier le Fonds vert pour le climat (GCF).

7. Le Sous-comité rappelle la décision qu'il a prise à sa réunion de juin 2016 sur la nécessité de renforcer la coopération entre le SREP et d'autres entités et mécanismes de l'architecture de financement de l'action climatique, en particulier le GCF, en améliorant la coordination au niveau national sous la direction des points focaux du SREP et des autorités nationales désignées du GCF, y compris en coopération avec les BMD lorsqu'elles en font la demande, pour mobiliser des fonds et exécuter des plans d'investissement.

<sup>1</sup>M. Wahome n'a pas pu assister à la réunion en raison de la perte de son fils.

**POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR.**

**POLITIQUE DE GESTION DE LA RÉSERVE  
DE PROJETS POUR LES PROGRAMMES DU  
SCF (SREP)**

8. Le Sous-comité du SREP examine le document SREP/SC.16/4, intitulé *Politique de gestion de la réserve de projets dans le cadre des programmes du SCF (SREP)*, et formule des commentaires et observations.

9. Les membres du Sous-comité et les observateurs sont invités à faire parvenir leurs commentaires additionnels par courrier d'ici au 18 décembre 2016. Un document révisé, comprenant plus de détails sur la « liste de projets en attente validés » et une liste des projets qui pourraient être annulés, devrait être soumis à l'examen du Sous-comité d'ici au 31 janvier 2017.

10. Le Sous-comité demande à l'Unité administrative des CIF d'organiser une discussion virtuelle du Sous-comité afin de faciliter la prise de décisions avant la fin février 2017.

**POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR.**

**PROPOSITION EN FAVEUR D'UN  
ENGAGEMENT RENFORCÉ DU SECTEUR  
PRIVÉ DANS LE CADRE DU SREP**

11. Le Sous-comité du SREP examine le document SREP/SC.16/5, intitulé *Proposition en faveur d'un engagement renforcé du secteur privé dans le cadre du SREP*, et prend note avec satisfaction des activités entreprises par l'Unité administrative des CIF et le Comité des BMD pour élaborer la proposition, en réponse à une demande formulée par le Sous-comité lors des réunions de juin 2016.

12. Le Sous-comité décide toutefois de reporter la décision sur le Programme d'engagement renforcé du secteur privé du SREP jusqu'à ce qu'un montant suffisant de ressources financières soit mis à la disposition du SREP.

**POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR.**

**QUESTIONS DIVERSES**

13. Aucune autre question pouvant donner lieu à une décision n'est soulevée par le Sous-comité.

**POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR.**

**CLÔTURE DE LA SÉANCE**

14. La réunion est déclarée close le mardi 6 décembre 2016.